

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure adaptée, conformément aux articles L2113-1 et R. 2123-1 à R.2123-7 et suite à procédure d'appel d'offres ouvert infructueuse.

Relance suite à déclaration d'infructuosité des lots 5, 6 et 7.

3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ PUBLIC

La présente consultation a pour objet l'exécution des services de transports scolaires sur le territoire de REDON Agglomération

Après avoir été déclarés infructueux, la présente consultation concerne uniquement les lots 5, 6 et 7.

Lot n° 5 : REDON – 35 SUD

Lot n°6 : REDON – 35 NORD

Lot n°7 : PIPRIAC

Le marché public objet de la présente consultation est un marché ordinaire basé sur les prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires (BPU), appliqués aux quantités réellement exécutées.

Les quantités mentionnées dans le détail des quantités estimées (DQE) sont fournies à titre purement indicatif.

4. ALLOTISSEMENT

Les lots n°5, 6 et 7 font partie d'une précédente consultation décomposée en 8 lots, désignés ci-après :

Lot n°	Désignation
1	GUEMENE-PENFAO
2	GUEMENE-PENFAO VL
3	REDON – 44 NORD
4	REDON – 44 SUD
5	REDON – 35 SUD
6	REDON – 35 NORD
7	PIPRIAC
8	PRIM – 56 VL

Chaque lot donne lieu à un marché différent.

5. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché prendra effet à compter de sa notification. La durée de chacun des lots est précisée ci-après :

Lot n°	Désignation	Durée du marché (ans)
1	GUEMENE-PENFAO	8
2	GUEMENE-PENFAO VL	8
3	REDON – 44 NORD	8
4	REDON – 44 SUD	8
5	REDON – 35 SUD	8
6	REDON – 35 NORD	8
7	PIPRIAC	8
8	PRIM – 56 VL	4 Reconductible 1 fois 4 ans

Le début d'exécution des services est la rentrée scolaire 2021-2022.

Les délais d'exécution des bons de commande annuels vont du premier au dernier jour de chaque année scolaire.

6. VARIANTES

6.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

6.2 Variante obligatoire

Le pouvoir adjudicateur ne demande aucune variante obligatoire.

7. CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CANDIDATS

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Ce mode de groupement est souhaité afin d'assurer la sécurité technique et financière du marché.

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui les exécuteront à la place du titulaire.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

8. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation

9. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site :

<https://marches.megalix.bretagne.bzh> (sous la référence RA-MAPA2021-15)

10. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

26/04/2021, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

11. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Critère Prix : 40%
- Critère Technique : 60% (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération : <https://marches.megalix.bretagne.bzh> (sous la référence : RA-MAPA2021-15)

14. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

15. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION :

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02 - Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr